

libre de l'univers, l'amour filial, le respect et la soumission qu'ils professent envers sa personne sacrée. Les catholiques en particulier, n'ont qu'un cœur et qu'une voix pour remercier le ciel d'avoir donné à l'Eglise dans des temps si difficiles, un homme tel que notre Souverain Pontife, dont la sagesse si grande, la science si profonde, la prudence si éclairée font la joie des vrais chrétiens et l'effroi des ennemis du Christ. Tous forment des vœux pour que Léon XIII travaille longtemps encore à la gloire de Dieu, au bonheur et à la prospérité de l'Eglise.

Mais si cet heureux événement est une cause de réjouissance pour le peuple chrétien et une occasion de témoigner au Souverain Pontife ses sentiments de piété filiale, quelles ne doivent pas être notre joie et notre allégresse à nous qui nous disons et qui sommes en effet les enfants de S. François ! A nous qui par le vœu spécial de N. S. Père, sommes tenus de montrer à l'égard du S. Siège et du Pontife Romain un respect profond, une obéissance pleine et entière ? A nous, qui avons reçu de lui tant de témoignages de l'amour et de la bienveillance qu'il a pour notre Ordre ? A nous, enfin, qui vénérons en lui non seulement le Père très aimant de tous les catholiques, mais encore le Protecteur bienveillant de notre Ordre, qui daigne regarder avec bienveillance la vigne séraphique, l'aimer et la cultiver pour lui faire produire des fleurs et des fruits de plus en plus abondants. Il est donc convenable et même légitime pour tous ces motifs réunis, que dans la célébration de cet heureux événement la Famille franciscaine ne se montre inférieure à aucune autre. En ce qui nous concerne, nous avons décidé de nous rendre avec les supérieurs des autres Ordres religieux, aux pieds du Souverain Pontife pour lui offrir nos félicitations, nos vœux et une obole en rapport avec nos moyens, lui promettant au nom de tous ceux qui nous sont soumis, une obéissance pleine et entière. Nous devons élever nos mains vers le Ciel et nous approcher du trône de la Grâce pour obtenir miséricorde et prier avec ferveur pour que toutes choses aillent bien et que les fêtes qui se préparent en l'honneur de Léon XIII soient sa consolation et tournent au bien de l'Eglise, à la sanctification des âmes et à la gloire de Dieu. Nous ordonnons en conséquence que dans tous nos Couvents, depuis le 29 Novembre jusqu'au 18 Février, l'on récite après la Messe Conventuelle ou après les vêpres, les Antiennes *Tota pulchra es, Salve, sancte Pater: Oremus pro Pontifice*, etc., avec les versets et